



## Loi Brugnot indemnisation gendarme accident en service.

Par **yannG**, le **10/06/2015** à **07:54**

Bonjour,

Militaire de la gendarmerie blessé en service (polytraumatisé, 1 semaine de coma et de nombreuses fractures avec séquelles irréversibles), j'ai été invité par le médecin militaire à me pencher sur la loi Brugnot.

Je trouve qu'il y a peu d'informations sur internet concernant cette loi.

A qui doit on s adresser en premier pour lancer le dossier ?

Merci à tous ceux qui ont entamé les démarches et qui pourront me guider.

Cordialement,

Yann.